

# Programme de formation

Prévention et sécurité

Version : V2-1-Prise en charge de l'insuffisants cardiaques ou atteints d'une BPCO
Màj le 04/08/2025

# Prise en charge de l'insuffisants cardiaques ou atteints d'une BPCO

### **Objectifs:**

Actualiser leurs connaissances relatives à l'insuffisance cardiaque ou à la bronchopneumopathie obstructive Identifier les stratégies thérapeutiques recommandées, y compris les règles hygiéno diététiques S'approprier les éléments de surveillance clinique et biologique.

Savoir éduquer le patient et son entourage pour une meilleure observance de son programme thérapeutique, médicamenteux et non médicamenteux.

Connaitre l'article 5 ter du chapitre II des soins spécialisés (titre XVI de la NGAP)

Articuler son intervention avec les autres professionnels de la prise en charge dans le cadre du retour à domicile après hospitalisation.

# Public concerné et prérequis :

Infirmière Diplômé d'Etat (IDE)

Intervenant(s) : COSTA Laurent

### Qualification des intervenants :

2 à 3 ans d'expérience mini dans le domaine. Et professionnels en poste dans le domaine enseigné

# Moyens pédagogiques et techniques :

Formation action, Heuristique, étude de cas, participative.

Durée de la formation : 14 heures.

Nombre de participants maximum : 20 stagiaires.

### Programme:

#### 1ère DEMI-JOURNEE

- Physio-patho-épidémiologie de l'insuffisance cardiaque
- Physio-patho-épidémiologie de la BPCO
- Prise en charge de l'IC chronique et aigue

#### 2ème DEMI-JOURNEE

- Etude de cas
- Les décompensations, les comorbidités
- Evaluation de la dyspnée et des critères de gravité
- Les différents traitements pour les 2 pathologies
- Éducation du patient et de son entourage



# Programme de formation

Prévention et sécurité

Version : V2-1-Prise en charge de l'insuffisants cardiaques ou atteints d'une BPCO
Màj le 04/08/2025

#### 3ème DEMI-JOURNEE

- Etude de cas sur la mise en oeuvre et respect d'un protocole de soins
- La surveillance infirmière
- Nutrition, hydratation, hygiène de vie

#### 4ème DEMI-JOURNEE

- Le dossier post hospitalisation
- Dossier de soins infirmiers : élaboration, mise à jour, coordination avec les autres professionnels de santé, confidentialité
- L'article 5 Ter du titre XVI
- Recommandations HAS

Effectif: de 6 à 20 Personnes

### Modalités d'évaluation des acquis :

- Questionnaires avant formation
- -QCM

Sanction visée : Attestation de fin de formation

# Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Bloc note - Stylo (Mise à disposition en salle)

### Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap :

Etablissements conformes à la règlementation accessibilité de 5ème catégorie type W + L (Article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation).

Site MARSEILLE : 4ème étage avec ascenseur / Site SIX-FOURS : rez-de-chaussée Entretien individuel et confidentiel avec le Réfèrent Handicap ARAPL Provence et Var Adaptations organisationnelles, matérielles et pédagogiques possibles

Taux de satisfaction de la formation : Nouveauté 2026

Conditions tarifaires: nous consulter